

Radicalisations et recrutements de l'islamisme radical dans l'Union européenne : l'exemple des prisons

Jean-Luc Marret, Chargé de recherche
(14 janvier 2006)

La réalité du terrorisme jihadiste par le bas est constituée d'une multitude de réseaux non centralisés, parfois entièrement indépendants et autonomes, parfois associés opérationnellement, mais liés pour l'essentiel par un *corpus* doctrinal, une vision du monde commune, ou au moins compatible. Ainsi, les réseaux jihadistes marocains formés à partir de groupes ou organisations ayant une structuration plus ou moins sophistiquée, comme la *Salafiya Jihadiya* ou le Groupe islamique combattant marocain (GICM) ont d'abord un objectif national – faire tomber le régime actuel pour instaurer un système politique salafiste ou un califat. De même, les groupes salafistes-jihadistes algériens qui perdurent, comme le Groupe pour la prédication salafiste et le combat (GSPC), ont eux aussi pour but le renversement du régime de leur pays. Dans le même temps, leurs militants éprouvent une solidarité pouvant aller jusqu'à la coopération opérationnelle avec ce que d'aucuns nomment Al-Qaeda ou les réseaux jihadistes internationaux.

Il en résulte des conséquences très concrètes dans les pays de l'Union européenne :

- Leur territoire a été et est utilisé à la fois comme une base arrière au sein de laquelle il est possible de trouver un répit, des soutiens logistiques ou financiers, par exemple en liens avec la petite délinquance pour le (micro-) financement.
- Les communautés musulmanes résidant en Europe sont parasitées par ces groupes et individus radicaux, et ce malgré elles.
- Certains de leurs militants constitués en cellule et non détectés sont aptes à procéder à des attentats.
- L'ensemble de ces réseaux agit dans des activités de prosélytisme multiples pour à la fois « recruter des troupes » et se procurer des financements supplémentaires. Les prisons sont certainement des

lieux propices à ce type d'activité pour différentes raisons et les pays de l'Union européenne comme l'Union européenne elle-même commencent à prendre conscience de ce phénomène.

Prosélytisme, terrorisme et prisons : vieilles pratiques et nouveautés

Le prosélytisme islamiste radical dans les prisons n'est pas neuf. L'utilisation des prisons comme lieu de recrutement de nouveaux militants ou sympathisants avait déjà été imaginée par les groupes ultra gauchistes ou séparatistes européens (*Rote Armee Fraktion*, Action Directe, les Brigades rouges, l'ETA ou la PIRA – la *Provisional Irish Republican Army*). Le prosélytisme islamiste radical a démarré en France, par exemple, au début des années 1970 avec l'entrée dans le système pénitentiaire de ce pays du *Tabligh*, organisation pacifique, piétiste et non intégrationniste. Ses militants aidèrent leurs coreligionnaires détenus par des programmes éducatifs et religieux. A l'époque, le *Tabligh* était essentiellement vu comme un acteur strictement religieux, tandis que l'islamisme radical n'était pas encore ce qu'il devint plus tard au Maghreb.

Les premières incarcérations de terroristes dans les prisons européennes (au milieu des années 1995 en France avec le démantèlement de réseaux du GIA) ont ensuite intensifié le prosélytisme, tout en posant la question (toujours très actuelle) du devenir de ces prisonniers à la fin de leur peine. Désormais, le durcissement des lois anti-terroristes et les succès des pays européens en matière de démantèlement de cellules jihadistes a cet effet paradoxal d'accroître en proportion le nombre d'islamistes radicaux en prison et donc leur prosélytisme en ce lieu.

L'afflux de prisonniers de confession musulmane dans les prisons françaises, puis au gré des migrations successives, dans d'autres pays d'Europe, a naturellement et légitimement posé la question de la religion musulmane dans les prisons et donc, de l'existence de circuits radicaux. Dans les faits, de nombreux pays ont improvisé un semblant d'organisation religieuse, au gré des relations État/religion existant jusqu'alors. On sait qu'en raison de leur faible niveau de vie socioculturel, les étrangers en général, et donc les musulmans en particulier, sont sur représentés dans la population des prisons européennes. C'est d'ailleurs un indice des difficultés d'intégration, des politiques sociales européennes d'insertion des migrants et du fort taux de chômage qui sévit dans certaines parties de l'Union européenne. Au Royaume Uni, 8 à 10 % des prisonniers sont musulmans, tandis qu'ils ne représentent que 2,5 % de la population ; en France, en juin 2005, il y avait 59 786 prisonniers pour 51 312 places. Les musulmans formaient la majorité de la population carcérale, leur taux atteignant souvent 50 %, voire 70 ou 80 % dans certaines prisons, tandis qu'ils composent entre 7 et 8 % de la population française. Symptomatiquement, le système pénitentiaire français compte 513 prêtres catholiques, 267 protestants et seulement 69 imams.

Le prosélytisme radical le plus sensible ne concerne toutefois, comme le terrorisme jihadiste, qu'une micro communauté d'individus. Différents facteurs pondèrent en effet l'influence radicale dans les prisons :

- L'indifférence ou la non politisation des prisonniers.
- Les réponses sécuritaires adaptatives des personnels pénitentiaire et judiciaire.
- Les évolutions des conditions de prise en compte dans les prisons des individus les plus dangereux, avec une adaptation au terrorisme et à l'émergence de moyens de communications par exemple portables.

Cette situation diffère, il est vrai, d'un pays à l'autre. D'abord, seuls les pays ayant arrêté un grand nombre de terroristes jihadistes sont concernés par le problème. Ainsi, la France ou la Grande-Bretagne au premier chef ; ensuite l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique ou les Pays-Bas et l'Italie. La police allemande n'ayant pas arrêté de nombreux islamistes radicaux sur son territoire, le problème est moins intense dans les prisons de ce pays. Dans les faits, les organisations turques, modérées ou radicales, offrent un large spectre d'activités de loisirs, mais d'essence communautariste : camps de vacances pour les jeunes, clubs sportifs, compétitions éducatives diverses, cours coraniques, d'informatique, de travaux manuels, mais ne semblent pas jusqu'à ce jour particulièrement actives dans les prisons.

Processus de radicalisation en prison : à prisonniers multiples, radicalisations différentes

La radicalisation des prisonniers, lorsqu'elle a lieu, peut s'effectuer selon différentes modalités en raison :

- Des caractéristiques de l'organisation de la sécurité de la prison (isolement ou non des prisonniers, activités communes ou non, existence ou non de structures religieuses), etc.
- De la politique pénale du pays considéré.
- Des caractéristiques ethniques, religieuses et linguistiques des prisonniers, une proximité quelconque bénéficiant potentiellement à tout prosélytisme. Certains prisonniers jihadistes considèrent ainsi l'épreuve de la prison comme une continuation de leur engagement politique et de leur combat.

La radicalisation peut aussi avoir plusieurs raisons. A titre d'exemple :

- La perspective de « retrouver » ou de « trouver » une identité culturelle dans « l'islam » pour des prisonniers acculturés.
- La possibilité d'être associé au « prestige » d'individus qui ont été jugés et condamnés pour des activités terroristes.
- La possibilité d'appartenir via la radicalisation à un groupe religieux, le cas échéant très présent dans une prison. Cet aspect renvoie évidemment à la question de la concurrence d'organisations prosélytes.

- On peut aussi parler de conversions de confort à un islam radicalisé de la part de prisonniers qui sont isolés, voire victimes de violence de la part d'autres prisonniers et qui au hasard des rencontres de cellule, se convertissent à une forme radicale et potentiellement dangereuse de l'islam. Il est des exemples fameux en Europe (le « retour » de Khaled Kelkal à « l'islam » en France, José Padilla aux États-Unis ou José Suarez Trashorras en Espagne). En ce sens, la conversion d'individus de culture chrétienne ou a-religieuse est un facteur important et préoccupant de radicalisation.

Résultat de longues périodes d'aliénation sociale et de confusion existentielle, ces individus sont sensibles à des formes exclusives de religiosité (on pourrait ainsi parler d'un islam « coupé collé » pour décrire le type de vision simpliste, voire improvisée, de l'islam qui est parfois véhiculée en prison).

De son côté, l'islam joue un rôle double : il fournit aux prisonniers une manière complète de restructurer leur vie jusqu'à la façon dont ils mangent, ils sont habillés, passent la journée, étudient ou pensent. Une discipline auto imposée au nom de l'islam fournit de surcroît aux autorités pénitentiaires une « force d'appoint » pour les aider – en apparence – à contrôler les prisonniers.

On notera que pour l'instant la prégnance de gangs organisés, *a priori* sur une base ethnique et/ou religieuse, semble toujours moins perceptible en Europe qu'aux États-Unis. Depuis ces trente dernières années en effet, l'islam est devenu dans les prisons américaines un acteur puissant. Dans l'État de New York, il est ainsi estimé qu'entre 17 et 20 % des prisonniers sont musulmans (Africains-Américains) et souvent organisés en bande¹. Indice précurseur d'une situation en devenir en Europe ? Ou impossibilité en raison des caractéristiques sociales, économiques, mais aussi diasporiques prévalant en Europe ? De ce point de vue, malgré des réponses des États européens, il sera intéressant d'observer, dans les années qui viennent, les évolutions du prosélytisme radical dans les prisons comme un indice ponctuel : 1) de la menace terroriste en Europe et 2) des évolutions marginales d'un islam d'Europe.

Les opinions exprimées ici n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

¹ Christian Science Monitor "Gangs, Prison: Al Qaida Breeding Grounds?", 14 June 2002.